



Comité Social d'Administration (CSA) de FranceAgriMer

Élection du 1 au 8 décembre 2022

Un élan retrouvé

Nous représentons la **1^{ère} force syndicale au sein du Ministère de l'Agriculture** et de la **Souveraineté alimentaire** (MASA) et sommes unis dans les luttes de ces dernières années contre la déferlante libérale qui menace les services publics, la diminution des protections sociales, les suppressions d'emplois, des salaires et des pensions de retraite ne permettant plus de vivre correctement. Nous défendons les mêmes valeurs : le vivre ensemble, la solidarité, le refus de toutes les discriminations. Nos syndicats s'inscrivent dans la tradition d'un syndicalisme offensif qui se refusent à accompagner les reculs sociaux.

Restaurer des missions de service public

Ce service rendu à la population doit rester un enjeu majeur de notre pays

La piètre augmentation du point d'indice en 2022 ne compense pas l'inflation, l'individualisation des rémunérations par l'augmentation de la part de prime dans le salaire global. Toutes ces dispositions néfastes mettent à mal le paiement et la reconnaissance de nos qualifications. Le manque de perspective d'évolution professionnelle, la réduction continue des effectifs, la précarisation croissante des agents pèsent sur la santé des personnels et nuisent gravement à la qualité du service public rendu.

Malgré un environnement difficile, l'action intersyndicale et les propositions que nous avons portées ont permis d'obtenir des avancées :

- la gestion du temps de travail à FAM plus adaptée que dans d'autres structures ;
- le « statut du contrôleur » prenant en compte les spécificités du métier ;
- le décalage avec les primes du MASA résorbé ;
- la mise en place d'un télétravail moins restrictif ;
- une gestion de la crise sanitaire plus humaine.

Nous sommes engagés dans tous les groupes de travail relatifs à la prévention du stress, à l'égalité femmes-hommes, à la formation, à la qualité de vie au travail, aux primes, à la restauration, à la commission handicap.

Ce qui est vrai pour la fonction publique l'est aussi pour FranceAgriMer où nous défendons des orientations similaires dans les différentes instances.

FONCTION PUBLIQUE
DU 1^{ER} AU 8 DÉCEMBRE

Je vote
cgt

U.
F.S.U.

JE VOTE

Du 1^{er} au 8 décembre,
▶ **FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX** ◀
avec les syndicats de la FSU

Un avenir à FranceAgriMer ?

L'évolution des contrôles, l'externalisation de recrutement par le recours à l'intérim, les suppressions d'emplois imposés jusqu'ici ne sont pas propres à susciter l'euphorie.

Au blocage des salaires et des carrières qui sont le lot de toute la fonction publique viennent s'ajouter les plans de relance, les crises diverses qui pressurisent les agents.

Force est de constater que cette baisse entraîne des contraintes toujours plus fortes sur le personnel et sur une hiérarchie crispée.

Nous dénonçons les départs sans tuilage, les réorganisations structurelles répétées, les rythmes et charges de travail toujours plus soutenus.

Nous défendons le respect de l'équilibre vie privée et vie professionnelle, notamment dans le cadre du télétravail.

Nous agissons pour l'égalité femmes -hommes et combattons toutes formes de discrimination.

La CGT et la FSU défendent et revendiquent :

- la création de nouveaux emplois statutaires, intégrant la déprécarisation des contractuels ;
- l'abrogation du RIFSEEP ;
- l'intégration des primes dans le salaire indiciaire ;
- un mécanisme pérenne d'indexation des salaires sur l'augmentation des prix ;
- le réalignement des rémunérations des agents du statut unifié sur celles des fonctionnaires.

C'est aussi agir partout en France

les agents du siège, en DRAAF et en délégations nationales sont un même collectif de travail

L'intégration déguisée en DRAAF, imposée aux agents soulève des problèmes :

- le risque de perte de l'indemnisation des sujétions spécifiques à FranceAgriMer ;
- l'inégalité des tarifs de restauration ;
- la coordination inter-régionale des contrôles (l'élargissement du périmètre de contrôle) ;
- l'organisation hiérarchique tricéphale ayant un impact sur le suivi des carrières ;
- l'opacité du budget alloué aux agents (pas de transparence de la consommation par agent) ;
- les remises en cause régulières de nos droits notamment les formations et les promotions ;
- les attaques sournoises contre le R.I.A.L.T.O. FranceAgriMer (règlement intérieur concernant les horaires variables et les récupérations d'heures) pourtant applicable à l'ensemble des agents.